

Maison de la Céramique

régie

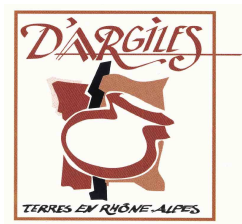
du Pays de Dieulefit

Formation qualifiante aux Métiers de la Céramique

**Présentation
et
Projet pour la session
2009/2010**



Rhône-Alpes Région



Régie Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 8 rue Garde de Dieu, 26220 DIEULEFIT
Tél. 04 75 50 20 98

La Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit

*Pôle structurant, centre de ressources autour de la céramique
Équipement mixte de services, d'échanges et d'actions innovantes
Produit d'appel pour l'économie du canton de Dieulefit*

Le Pays de Dieulefit, regroupe 16 communes, toutes classées en ZRR, pour une population d'environ 8400 habitants.

Son identité prend ses sources dans les secteurs spécifiques qui le caractérisent et dont l'appréhension d'ensemble dessine une cohérence en termes d'image. Cette identité est en grande partie fondée sur la diversité de ses patrimoines (architectural et bâti, un patrimoine naturel préservé...) et les savoir-faire (poterie et métiers d'art, Picodon, santé...).

La Communauté de Communes a été labellisée Pôle d'Excellence Rurale Pays de Dieulefit : territoire de feu et d'art en décembre 2006 et la signature officielle a eu lieu en septembre 2007 à la Maison de la Céramique.

La Maison de la Céramique participe depuis près de 13 ans à la dynamique économique du territoire et son positionnement est particulièrement intéressant :

- au sein de la grande région du sud-est, elle est un des trois centres connus et reconnus qui proposent à la fois lieu d'exposition, d'animation et de formation dans le domaine de la céramique ;
- elle constitue aussi dans l'environnement de la Drôme Provençale, la seule maison thématique sur un métier d'art ;
- elle représente enfin un véritable outil au service du Pays de Dieulefit : animations avec les scolaires, développement de la culture en milieu rural, ateliers et stages de loisirs, mise en valeur d'un patrimoine local...

L'organisation de la Maison de la Céramique comme centre de ressources s'articule autour de deux pôles : un pôle grand public et un pôle économique et professionnel.

- Le pôle Grand Public a pour finalité de développer la diffusion de la culture de la céramique et des arts en général au sein du pays de Dieulefit, de la Drôme et la grande région et bien sûr au-delà, de participer au développement social, culturel, et économique du Pays de Dieulefit.
- Le pôle économique et professionnel a pour finalités d'appuyer et encourager le maintien et le développement de la filière céramique, en particulier dans trois directions : aiguiller les visiteurs de la Maison vers les ateliers des professionnels ; faciliter les installations, transmissions et créations d'emplois; mettre en place un panel de services pour les professionnels.

La formation professionnelle aux métiers de la céramique, dispensée depuis 1997 et reconnue comme une référence, est un des outils permettant de réaliser ces missions.

Autour de ce pôle structurant et centre de ressources, diverses opérations concourent à soutenir et faire connaître la filière céramique propre au territoire.

- **Marque poterie collective**



En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, la ville de Dieulefit, la Maison de la Terre et les céramistes, la Communauté de Communes a déposé une marque collective "Dieulefit Original" afin de préserver et promouvoir la céramique du Pays de Dieulefit et ainsi soutenir la filière professionnelle, valoriser les savoir-faire, protéger l'identité de la poterie du Pays de Dieulefit.

- **L'Opération Rurale Collective (ORC) du Pays de Marsanne et du Pays de Dieulefit**

Elle permet d'obtenir des crédits FISAC pour des opérations concourant au développement du commerce et de l'artisanat. Un diagnostic sur la filière céramique a été réalisé et des actions sont en cours afin d'accompagner les professionnels. L'ORC finance également l'organisation par la Maison de la Céramique du marché bi annuel de potiers et permet une aide à l'investissement.

- **La Plate Forme d'Initiative Locale "5^e Pôle Initiative" (PFIL)**

Elle permet de soutenir la création de petites entreprises en accordant des prêts à taux zéro au porteur de projet. Ce dispositif est un relais important pour les stagiaires de la formation professionnelle souhaitant s'installer sur le territoire du Bassin de Montélimar.

- **En projet la création d'ateliers relais et d'une pépinière d'entreprises des Métiers d'art et de la Céramique**

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence « développement économique », étudie l'opportunité sur un ensemble immobilier de 1800 m² de mettre en œuvre des ateliers relais et une pépinière d'entreprises.

Ce centre, situé à proximité de la Maison de la Céramique, viendra compléter l'image du Pays de Dieulefit comme "Centre de la céramique" et offrira des possibilités d'ateliers aux céramistes issus de la formation professionnelle et aux artisans métiers d'art.

- **Association Française des Cités Céramique**

La Ville de Dieulefit est membre fondateur de l'association Française des Cités de la Céramique, créée en décembre 2003. Cette association regroupe des villes ayant un passé de céramique, une économie toujours vivante et un lieu de type musée, maison de la terre ou centre technique. Parmi les villes adhérentes aujourd'hui on peut signaler : Aubagne, Betschdorf, Desvres, Giroussens, Henrichemont, La Borne, Moustiers Sainte Marie, Nevers, Quimper, Salernes, Saint Amand en Puisaye et Vallauris.

Un programme INTERREG, dénommé STARS, est en cours de préparation entre l'AFCC et 3 autres associations européennes et Ateliers d'Art de France.

Pôle Céramique du Pays de Dieulefit

Un équipement pluriel

Gérer

Régie Maison de la Céramique

- Conseil d'administration
- Conseil scientifique
- Conseil de formation

Partenariats :

- scientifiques
- artistiques
- financiers

Découvrir et comprendre

Exposition permanente

- thématique patrimoniale et ouverture contemporaine
- Expositions temporaires
- Animations
- Événementiel
- Centre de ressources

Atelier terre en direction :

- des enfants
- des publics amateurs
- des écoles

Former

- Formation professionnelle aux métiers de la céramique
- Formation continue

S'informer et consommer

Accueil

- Office de tourisme
- Source d'information pour le territoire
- Billetterie

Boutique

- Renvoi vers les ateliers
- Vente de petit outillage
- Librairie spécialisée

Marché des potiers

- Animation locale
- Promotion de la filière céramique

Développement local, innovation, dynamisme de la filière céramique

- Dieulefit original
- Promotion des ateliers
- Ateliers relais et pépinière d'entreprises

- Soutien à la filière
- Marché des potiers

Evénements autour des Métiers d'art, Circuits, etc.

Rappel d'un contexte et d'une volonté :

La "Formation qualifiante aux Métiers de la Céramique" est issue d'un travail de concertation entre des professionnels de la Céramique (Association d'Argiles), une Chambre de Métiers (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme Provençale) et une structure pouvant l'accueillir : la Régie de la Maison de la Céramique.

Regards croisés sur les métiers de la Céramique, cette formation bénéficie de l'expérience et de la réflexion de tous, ce qui garantit la pertinence de ses objectifs.

Puissent en témoigner le déroulement, cette année, de la onzième session et ce projet pour une douzième année de formation.

Nous pouvons constater que **l'installation des stagiaires après la formation reste en bonne proportion après toutes ces années: le taux de 80 %** est maintenu, ce qui nous autorise à penser que la Formation répond avec pertinence aux besoins du métier de céramiste.

Toutefois, suite à un travail de concertation à différents niveaux, la formation évolue cette année avec un suivi plus structuré des stagiaires durant leur temps de formation.

Nous souhaitons ainsi améliorer encore le travail de l'équipe des formateurs et une qualité de formation toujours plus haute.

Les objectifs :

La formation de la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit propose à ses stagiaires d'acquérir une connaissance des techniques des métiers de la Céramique ainsi qu'une culture artistique et une pratique des méthodologies liées aux processus de création, en vue du **développement de leur créativité** et d'une **professionnalisation de leur pratique céramique**.

Ces compétences complémentaires sont les pôles d'excellence et l'avenir des métiers de création dans lesquels se situe toute pratique professionnelle de la Céramique.

En étant en contact direct avec le milieu professionnel à des moments de leur formation, les stagiaires peuvent constituer un réseau de connaissances qui est une base nécessaire à leur établissement futur.

Ainsi, les stagiaires parviennent à une installation professionnelle effective et durable.

De ce dialogue entre tous naît une dynamique qui implique les professionnels dans une réflexion sur les nécessités d'évolution de leurs métiers dont nous recueillons les données afin de faire progresser la formation en parallèle.

Les caractéristiques de la formation :

La formation **est centrée autour du projet individuel de formation de chacun des stagiaires** selon deux lignes de conduite :

- l'approfondissement de son projet

- et l'élargissement du prisme de création personnelle par la découverte, l'apprentissage et la pratique de connaissances touchant aussi bien aux domaines de la technique que de l'artistique.

Pour répondre à l'étendue des connaissances abordées, l'équipe chargée de l'apprentissage recèle de nombreuses compétences.

Chacun intervient à un moment et un niveau précis de la formation :

→ Le maître de stage, professionnel tuteur, a en charge l'évolution du projet de formation du stagiaire à travers les apprentissages en milieu professionnel. Ce dispositif d'accompagnement est un principe singulier à la formation de la Maison de la Céramique.

→ La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme Provençale intervient pour former les jeunes céramistes à la gestion, aux statuts et aux démarches d'installation. Elle participe au fonctionnement de la formation en siégeant au Conseil de formation.

→ Les intervenants spécialisés enseignent en modules collectifs à la Maison de la Céramique suivant deux directions définies par les objectifs de la formation : le créatif et l'artistique, et les notions techniques. Ils participent au Conseil pédagogique.

→ Les ateliers d'accueil sont des modules individualisés où le stagiaire reçoit un enseignement technique et pratique en lien direct avec son projet.

Afin d'ouvrir au mieux cette formation à toutes les expériences techniques et artistiques, les stagiaires ont la possibilité de se rendre à l'étranger au titre d'une partie du temps consacré aux stages en ateliers d'accueil.

→ L'association d'Argiles est plus particulièrement chargée des relations avec le milieu professionnel et prend part au fonctionnement général de la formation par sa participation au Conseil de formation.

→ La responsable de la formation et le chef d'atelier sont présents auprès des stagiaires pour un suivi du groupe et un suivi individualisé.

Le public :

Cette formation s'adresse à tout candidat ayant déjà de solides connaissances techniques et artistiques du "matériau terre" (par exemple titulaire d'un CAP de tournage ou de décoration, ou ayant suivi une autre formation, ou travaillé dans des ateliers) et **porteur d'un projet professionnel** en relation avec l'un des métiers de la céramique : potier, sculpteur, décorateur, mosaïste, restaurateur de pièces anciennes, animateur d'atelier, galiériste, etc...

La session est ouverte à dix stagiaires sélectionnés par un jury organisé par le Conseil de formation, suite à l'examen des dossiers présentant les projets individuels et à un entretien avec chaque candidat.

La mise en œuvre :

La progression du stagiaire doit avoir lieu sur plusieurs plans :

- celui de la **connaissance technique et technologique des matériaux, dans la pratique comme dans la théorie** ;
- celui du **développement de sa créativité à travers l'apprentissage d'une méthodologie de création** ;
- celui de la **professionnalisation de son projet** à travers la confrontation qui a lieu avec le milieu professionnel.

Il doit cerner son projet professionnel et prendre en compte les règles de gestion qu'un atelier doit suivre pour rester viable.

Enfin, il doit accéder, par une synthèse de ces compétences, à une recherche et une réflexion critique dans la mise en œuvre d'une démarche personnelle qualitative et esthétique à travers le matériau terre.

Le parcours de formation se déroule en alternance entre **des modules collectifs** à la Maison de la Céramique et un module externalisé pour les enseignements généraux et **des modules individualisés** en situation, dans des ateliers d'accueil orientés vers des apprentissages.

→ Le socle de **connaissances générales** est enseigné par des intervenants spécialisés. Il est composé d'un apprentissage de la gestion comptable d'un atelier et d'une information sur les statuts d'installation, des connaissances techniques et technologiques des matériaux, de la méthodologie de création et d'histoire de l'art.

La méthodologie de création s'exerce dans les matières comme la sculpture et les disciplines artistiques. On la retrouve aussi dans la pratique de la calligraphie et du décor et dans l'élaboration du travail personnel.

→ **L'acquisition de techniques** liées plus particulièrement au projet professionnel du stagiaire se fait à travers un parcours de **modules individualisés** en situation ou ateliers d'accueil. L'élaboration de ce parcours est la mission du maître de stage.

Le maître de stage, professionnel tuteur, a pour mission d'accompagner le stagiaire dans la dimension professionnelle de la mise en œuvre de son projet en l'accueillant dans son atelier, l'aiguillant vers les ateliers d'accueil correspondant à ses besoins, en l'insérant dans le réseau professionnel.

→ L'élaboration d'un travail personnel permet la synthèse finale des connaissances acquises. Il est l'aboutissement du cheminement du stagiaire. Ce travail a lieu principalement à la Maison de la Céramique sur des modules nommés "temps de travail personnel". Il est accompagné par le chef d'atelier et le professeur de matières artistiques.

→ Les trois rencontres des maîtres de stage jalonnent le déroulement de l'année. Elles sont un moment de bilan **par une validation intermédiaire des acquis**.

Entouré de son maître de stage, du responsable de la formation et du chef d'atelier ainsi que d'un représentant des partenaires de la formation, le stagiaire y réfléchit sur les acquis du parcours effectué et identifie les manques afin de poursuivre efficacement et positivement sa formation.

→ Le stagiaire rédige un **journal de bord durant sa formation** qui servira de support à l'ensemble de l'équipe des formateurs pour le suivi individuel de son parcours.

C'est un travail préliminaire à la rédaction d'un mémoire, en fin d'année, retraçant son parcours, l'évolution de son projet et la synthèse globale de ses acquis.

La présentation des pièces les plus représentatives de ce parcours, sous forme d'une exposition commune dans les locaux de la Maison de la Terre, permet au stagiaire de présenter son parcours et ses réalisations, lors d'un entretien avec le jury de fin de formation (organisé par le conseil de formation). Celui-ci évalue la faisabilité et la viabilité du projet de chacun ainsi que ses acquis techniques et artistiques.

En tenant compte des évaluations intermédiaires et suivant une grille agréée par le Conseil de formation, **le jury statue sur la délivrance d'un Certificat de Compétences.**

Le fonctionnement :

Le Conseil de formation :

La formation est mise en œuvre conjointement par les trois partenaires de la convention partenariale :

- la Régie " Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit" ;
- l'association D'Argiles ;
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme Provençale.

Les partenaires sont regroupés en un *Conseil de formation* qui assure le fonctionnement général. Se joignent à ce conseil : le Directeur de la Maison de la Terre et le Responsable de la formation. Ce conseil a pour missions :

- d'élaborer les orientations stratégiques de la formation, en rapport avec l'évolution de la filière professionnelle ;
- de concevoir le programme et le calendrier général ;
- de mettre à jour le règlement intérieur ;
- de recruter des intervenants extérieurs en accord avec le programme annuel ;
- de gérer le personnel en charge de la formation (profils de poste, organisation des jurys de recrutement) ;
- de veiller aux bonnes conditions matérielles et sanitaires ;
- d'établir le budget prévisionnel ainsi que les bilans financiers et d'activité à présenter à l'approbation du CA de la régie.

Le cadre concerté : le rôle du maître de stage :

Le maître de stage est le tuteur du stagiaire. Il doit établir et conserver une relation de confiance tout au long de la formation avec le stagiaire. La bonne entente et une grande affinité entre les deux personnalités sont donc des éléments très importants. Il peut être amené à l'aider en cas de difficultés de tous ordres.

Il est le garant de la cohérence du déroulement de la formation du stagiaire à travers les ateliers d'accueil.

Le maître de stage reçoit le stagiaire dans son atelier, une semaine en début et une semaine en milieu de session.

La première semaine est consacrée à cerner le projet initial de formation du stagiaire et à élaborer avec lui un parcours en ateliers d'accueil ou modules individualisés durant lequel le stagiaire pourra acquérir les techniques qu'il souhaite.

Les choix d'ateliers d'accueil peuvent donc rester très proches du projet initial formulé par le stagiaire, ou peuvent être remis en cause dans ce travail de concertation. Dans ce cas, le stagiaire et le maître de stage décident d'un parcours destiné à élargir le champ des expériences primitivement envisagées.

Le maître de stage met son réseau de connaissances à contribution afin de faciliter l'entrée du stagiaire dans les ateliers où il souhaite apprendre.

Au milieu de l'année, le maître de stage reçoit le stagiaire durant une semaine pour un bilan intermédiaire sur l'évolution de son projet de formation. C'est souvent un moment de profond changement où l'enracinement du projet doit avoir lieu. Le maître de stage conseille le stagiaire sur les prochains apprentissages à effectuer durant les dernières périodes en ateliers d'accueil pour parvenir à la réalisation finale de son projet.

Dès le début de la formation, le maître de stage doit bâtir un cadre concerté avec le stagiaire, les ateliers d'accueil et la Responsable de la formation afin d'optimiser les relations entre tous et d'assurer le suivi de l'évolution du projet en module individualisés. Il rend compte de son suivi lors des rencontres des maîtres de stage.

Si nécessaire, le responsable de formation et le conseil de formation peuvent lui apporter l'aide dont il a besoin pour remplir sa mission.

Il participe aux trois rencontres des maîtres de stage qui sont un moment de travail très important pour le stagiaire et pour son suivi : bilan et mise en commun des parcours et des expériences d'apprentissage en modules collectifs.

Il prend part à l'évaluation intermédiaire des acquis.

Il bénéficie d'une journée de formation en début de session dispensée par la Chambre de Métiers.

Lieu de déroulement du module individualisé : l'atelier d'accueil :

Les métiers de la Céramique sont d'une grande diversité et les pratiques relèvent souvent de particularismes élaborés par chaque professionnel.

Il serait impossible d'enseigner une telle singularité, mais la source de connaissance qu'elle représente est essentielle dans l'apprentissage et la connaissance technique et technologique des métiers.

C'est pourquoi elle est rendue accessible aux stagiaires sous forme de modules individualisés permettant une acquisition particulière, en lien direct avec son projet professionnel.

Ce peut aussi être le lieu du surgissement de l'inattendu et de découvertes à la fois techniques et sensibles.

L'atelier d'accueil est également un lieu de vie où le quotidien du travail tient sa place. Le stagiaire peut apercevoir ici la grande variété des modes de fonctionnement des entreprises.

Les modules individualisés ont lieu sur des périodes de quatre à six semaines, réparties au long de l'année de formation.

Cette circulation dans le milieu professionnel permet également au stagiaire de se construire un réseau de relations en s'y faisant connaître et en établissant des liens. Ceci donne immédiatement vie à « l'après formation », qui est un temps parfois long et difficile où l'ancien

stagiaire et futur professionnel aura besoin de conseils et d'encouragement pour faire les choix nécessaires à son installation.

Le lieu de déroulement des modules collectifs : la Maison de la Céramique :

Les matières techniques et technologiques ont lieu à la Maison de la Céramique et sont considérées comme tronc commun à tous les stagiaires, quel que soit le projet individuel de formation.

Lors des modules collectifs les stagiaires acquièrent des connaissances sur :

- les matériaux,
- la gestion et la compréhension des statuts de déclaration d'installation,
- la méthodologie de création et l'histoire de l'art,
- ainsi que l'élaboration d'un travail personnel.

Ces apprentissages se font sous forme de modules de deux à cinq jours et par période de deux à sept semaines. Ils sont dispensés par des intervenants spécialisés.

→ Les matières techniques et technologiques relatives aux matériaux sont : la géologie, la technologie de l'émail, le tournage, le moulage, la décoration, et la calligraphie.

→ L'apprentissage des méthodologies de la création, assuré par une plasticienne, a pour but d'éveiller et de développer les mécanismes de la créativité. Leur acquisition permet au stagiaire, futur professionnel, de situer sa production dans une ligne de recherche et de renouvellement qui permettra une adaptation sans cesse renouvelée aux besoins du moment.

→ La connaissance de l'histoire de l'Art donne un regard plus élargi sur la culture artistique.

La critique des œuvres permet aux stagiaires d'apprendre à parler de leur travail personnel.

Cet apprentissage prend place sur les quatre derniers mois de la formation, à la Maison de la Terre, une fois les enseignements communs reçus dans leur quasi-totalité et le projet de formation venu à maturité.

Lors d'entretiens individuels, l'intervenant en matières artistiques aide le stagiaire à synthétiser, pour mettre sur un même plan, les connaissances acquises au cours des différentes phases d'apprentissage et le projet de formation. Ainsi se dégagent les axes d'un travail personnel qui se développe jusqu'à la fin de l'année et sert de matière au passage du certificat de fin de formation. Le chef d'atelier est à l'écoute des projets pour assurer la gestion matérielle et technique des réalisations.

La présentation des pièces en exposition collective permet aux stagiaires une mise en espace de leur travail où se révèlent les qualités et les faiblesses de l'ensemble des pièces.

C'est un moment d'intense collaboration pendant lequel chacun voit le travail de l'autre et son propre travail dans l'ensemble ainsi formé.

Cette confrontation a lieu pour la première fois et il importe de la positiver pour créer une dynamique au sein du groupe.

Les intervenants spécialisés : le conseil pédagogique

Les intervenants sont choisis par le Conseil de Formation dans les réseaux de professionnels actifs et sont reconnus dans leur milieu soit pour la qualité d'un travail de recherche personnel, ce qui est le cas pour les intervenants plasticiens, soit pour la qualité de leur travail de production, en ce qui concerne les artisans.

Les enseignements des matières théoriques (gestion et géologie) sont assurés par des professionnels certifiés par des diplômes dans leur spécialité ou par des organismes compétents (Chambre de Métiers).

Ils sont tous recrutés pour leurs qualités pédagogiques.

Les intervenants qui prennent une part importante dans les enseignements, participent au conseil pédagogique dont la mission est d'établir une coordination dans les interventions en modules collectifs afin de conserver une cohérence pédagogique.

Chaque intervenant peut y discuter des difficultés rencontrées dans l'enseignement de sa matière ainsi que de ses projets pour l'année suivante ou des passerelles qu'il penserait possibles entre les matières.

L'évolution du projet pédagogique est issue en partie du travail de ce conseil.

Les rencontres des maîtres de stage

Elles ont lieu trois fois dans l'année et sont un moment très important de suivi du stagiaire pour l'ensemble des formateurs présents : maîtres de stage, partenaires, responsable de la formation et chef d'atelier.

C'est un moment de bilan et une mise en commun des parcours et des expériences d'apprentissage en modules collectifs par le stagiaire.

L'évaluation intermédiaire des acquis a lieu à ce moment, ce qui en fait un repaire dans le déroulement de la formation.

C'est également le lieu de prise de parole des professionnels qui permet un travail de fond sur l'évolution de la formation et son adaptation aux nécessités de la profession.

Les moyens adoptés pour le suivi, la traçabilité de l'évolution et l'évaluation des stagiaires

Une attention particulière sera portée au suivi du stagiaire afin qu'il puisse réaliser efficacement la synthèse de ses acquis, à travers son parcours de formation.

Plusieurs niveaux sont considérés et pris en charge par différentes compétences :

Outre le suivi en entretiens individuels avec la Responsable de formation qui prend en charge le vécu personnel du stagiaire au sein de sa formation, le suivi du parcours de formation se fait par le maître de stage, le professeur de matières artistiques et le chef d'atelier.

Il s'accompagne de la rédaction, par le stagiaire, du « journal de formation » dont la lecture permet à tous de comprendre le parcours au fil du temps.

L'apprentissage est évalué lors des rencontres des maîtres de stage au moyen de validations intermédiaires des acquis.

La rédaction du mémoire est un moment de synthèse du parcours de formation dans sa globalité.

Bilan de la session 2007 / 2008 :

Le jury de fin d'année a délivré les Certificats de Compétence, à l'issue de l'audition des stagiaires dont le travail était de qualité.

Dans l'ensemble un bon niveau technique a été acquis. Une stagiaire a fourni un excellent travail de mémoire, nous montrant une synthèse réalisée de son parcours de formation. Une stagiaire a reçu les félicitations du jury pour la qualité particulière de son travail et son évolution personnelle au cours de sa formation.

Parmi les dix stagiaires:

- six sont installés,
- deux sont en cours d'installation,
- deux ont repris des postes salariés pour bâtir financièrement leur installation qu'elles souhaitent rapide.

Liste des stagiaires :

Banderier Adeline	Jonac Marion
Blaize Valérie	Jonneaux Annie
Flohic Sarah	Lepape Claire
Giorgio Loïc	Madelaine Océan
Godard Sophie	Truchot Marie

Session 2008 / 2009 : la formation en cours :

La Maison de la Céramique accueille la **douzième promotion** de stagiaires.

La présente session de formation a débuté le 1^{er} octobre 2008 et se terminera le 14 août 2009.

La durée de la formation est de 1526 heures. Son contenu pédagogique est résumé ci-après :

▪ disciplines artistiques, développement de la créativité	203 h
▪ tournage, modelage, moulage plâtre	112 h
▪ émail, décor, notions de géologie, cuissons	189 h
▪ scénographie	21 h
▪ conduite de projet, travail personnel	413 h
▪ ateliers d'accueil	469 h
Nouveaux modules	
▪ gestion	49 h
▪ design, photographie	49 h
▪ calligraphie	21 h

Les dix stagiaires en cours de formation (huit filles et deux garçons) ont été sélectionnés en juillet 2008 par un jury composé de céramistes professionnels, d'intervenants et de la Responsable de la formation.

Ils ont entre 23 et 45 ans et s'orientent vers des projets variés, la plupart encore à l'état d'ébauche, et se partagent entre la céramique utilitaire et une expression plus artistique (céramique décorative, sculpture).

Plusieurs pensent aussi à l'animation de stages pour amateurs.

A la moitié du parcours de formation, l'ensemble des stagiaires forme un groupe cohérent et uni, ce qui est un bon support pour la suite de la formation.

Au cours des cinq prochains mois, les stagiaires devront progressivement orienter leurs efforts vers une meilleure définition de leur projet, et poursuivre l'acquisition de techniques à la Maison de la Céramique et dans les ateliers d'accueil.

Ils devront travailler à la mise en place de leur exposition et la préparation de la présentation de leur parcours devant le jury de fin de formation qui se tiendra en août 2009.

Concernant leur projet professionnel, les stagiaires rencontrent la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme Provençale ainsi que d'autres organismes aptes à leur apporter une aide individuelle relative à leur avenir (comptabilité, statut, installation,...).

Ce qui a évolué cette année dans la formation

Les nouveaux modules :

La réflexion des professionnels, relayée par le Conseil de la formation et les exigences du contexte économique font évoluer la formation :

- **Gestion**, 49 heures :
Comptabilité d'un atelier, commercialisation, étude des statuts d'installation: leur fiscalité et charges sociales.
- **Design**, 35 heures:
Méthodologie de création appliquée à la réalisation d'un objet utilitaire répondant de manière précise aux critères esthétiques et fonctionnels contemporains, tenant compte des contraintes liées à la fabrication en série.
- **Photographie**, 14 heures :
Techniques de prise de vue d'une pièce pour la constitution de dossier en vue de la promotion commerciale et artistique plus efficace de la production.
- **Calligraphie**, 21 heures :
Travail du geste et de son énergie à la naissance du trait. Excellent complément de la décoration, du dessin et de la perception des volumes. Un apport indispensable pour la formation.

Un processus de certification en germination :

Le Conseil de la formation s'est saisi de la suggestion de la Région pour entamer une réflexion de fond sur la formation et entrer dans **un processus de certification**, auprès du RNCP.

La constitution et la rédaction du dossier est en cours.

La Maison de la Céramique accueillera la **treizième promotion** de stagiaires.
La session de formation débutera le 24 août 2009 et se terminera le 13 juillet 2010.

La durée de la formation sera de 45 semaines.

Ce qui changera dans la formation :

Grâce à un travail de réflexion toujours plus aiguisé du Conseil de la formation et des professionnels, afin de perfectionner la formation de nos stagiaires, dans un souci d'accroître leurs compétences professionnelles et renforcer ainsi la solidité de leur installation, nous formulons de nouvelles propositions.

Les nouveaux modules :

Nous proposons de nouveaux modules en allant chercher les compétences de professionnels enseignant dans des structures déjà existantes en Rhône Alpes:

- Architecture, 35 heures :

Pour une connaissance des matériaux associés aux architectures de terre:

- Initiation à la méthodologie d'un projet de construction d'une architecture en argile.
- Histoire de l'architecture de terre.

Enseigné par un intervenant de l'Ecole d'Architecture de Grenoble.

- Commercialisation, 35 heures :

Pour parvenir à caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information, élaborer un diagnostic commercial, déterminer les moyens de commercialisation de sa production, rédiger le cahier des charges d'un document commercial. Enseigné par un intervenant de la chambre de Métiers.

Un processus de certification en cours:

La formation professionnelle **deviendra certifiante** après le travail de finalisation du Conseil de la formation, suivant le processus de certification, auprès du RNCP.

Résumé du contenu pédagogique :

Modules collectifs: 891 heures

▪ disciplines et culture artistiques, développement de la créativité	140 h
▪ tournage, sculpture, moulage plâtre	112 h
▪ émail, décor, calligraphie, notions de géologie, cuissons	252 h
▪ travail personnel, scénographie, photographie	175 h
▪ gestion	49 h
▪ suivi du projet individuel de formation	58 h
▪ design	35 h

Nouveaux modules :

Architecture	35 h
Commercialisation	35 h

Modules individuels: **635 heures**

Ateliers d'accueil, gestion	518 h
Suivi du projet individuel de formation	117 h

Le programme pédagogique :

Les tableaux des pages 16 et 17 présentent le contenu prévisionnel du programme pédagogique 2009-2010, établi sur la base de 45 semaines.

Il pourra faire l'objet de réajustements, suite aux réunions de travail du Conseil de formation.

Les principes suivis pour ce programme de formation sont en adéquation avec les objectifs et les mises en œuvre développés plus haut:

Un tronc commun en modules collectifs pour les matières techniques et théoriques dispensées par les intervenants spécialisés et la Chambre de Métiers, à la Maison de la Céramique.

Des périodes réservées au travail personnel.

L'accompagnement de chaque stagiaire par un Maître de stage.

Un parcours en modules individuels en atelier d'accueil.

		Tableau pédagogique et détail des heures par matière		
		Enseignements	Résumé des contenus et objectifs	Nbr d'heures
MODULES COLLECTIFS	acquis artistique	Matières Artistiques	Histoire de l'art des origines à nos jours : références culturelles et artistiques (esthétique, symbolique,...), esprit d'analyse (forme, matière, couleur,...) Méthodologie de la création : du concept à la forme en volume (dessins et moyens graphiques) Expositions - Musées - Manifestations professionnelles	140
		Travail personnel	Recherche esthétique, pratique et éventuellement fonctionnelle d'un ensemble de pièces présentées au jury de fin d'année Analyse critique des pièces en cours Synthèse des acquis, pratique du matériau, des cuissons et des émaux	140
		Scénographie	Mise en espace du travail personnel pour l'exposition de fin d'année: travail en intelligence avec le groupe, prise de conscience d'une identité de créateur. Notions de commercialisation et de communication	21
		Sculpture	Travail du matériau à la plaque, au colombin - Tournage déformé Volume et travail dans la masse Pièces de grandes dimensions.	35
	acquis théoriques, techniques et technologiques	Moulage Plâtre	Réalisation de moules en plâtre selon des techniques simples de fabrication afin de permettre la production de pièce. Conception de modèles - Fabrication et coulage de barbotine -	35
		Tournage	Techniques de base - Recherche de formes personnelles et adaptation de la technique de tournage selon le niveau de chacun	42
		Géologie	Etude sur le terrain de la formation des argiles et minéraux utilisés en céramique Transformations en cours de cuisson (analyse thermique)	14
		Email	Etudes des matières premières composant les divers types d'émaux (basse et haute température) Calcul des formules d'émaux : pondérales, moléculaires Cuissons des essais en atmosphère oxydant et réductrice	105
		Calligraphie	Travail du geste et de son énergie à la naissance du trait Excellent complément de la décoration, du dessin et de la perception des volumes. Un apport indispensable pour la formation.	35

		Décoration	Conception d'un décor en fonction d'une forme. Expérimentation de techniques : gravure, poinçonnage, réserves, engobage et décor (pinceau, poire,...), oxydes, polissage.	49
		Cuisson bois	Etude des différents types de cuissons: oxydantes, réductrices. Construction de divers types de fours. Conduite de cuissons	49
		Architecture	Connaissance des matériaux associés aux architectures de terre. Méthodologie d'un projet de construction d'une architecture en argile Histoire de l'architecture de terre.	35
		Design	Méthodologie de création appliquée à la réalisation d'un objet utilitaire répondant de manière précise aux critères esthétiques et fonctionnels contemporains, tenant compte des contraintes liées à la fabrication en série.	35
		photo	Techniques de prise de vue d'une pièce pour la constitution de dossier en vue de la promotion commerciale et artistique du travail.	14
		gestion	Comptabilité d'un atelier, commercialisation, étude des statuts d'installation.	49
		commercialisation	Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information. Elaborer un diagnostic commercial dans le projet. Déterminer les moyens de commercialisation de sa production. Rédiger le cahier des charges d'un document commercial.	35
		Suivi de projet	Rencontres des maîtres de stage, passage des acquis intermédiaires, suivi collectif, jury et bilan.	58
MODULES INDIVIDUELS		Atelier d'accueil	Formation pratique pour approfondir les diverses techniques. Prise de conscience des réalités économiques du métier (pratique gestion) Constitution d'un réseau de professionnels	518
		Suivi de projet	Suivi individuel, préparation et rédaction d'un mémoire. Séjour chez le maître de stage	117
		Total des heures stagiaires		1526

